



SAS ZAMBON IMMOBILIER
Titulaire de la CARTE PROFESSIONNELLE
n° CPI 5301 2018 000 029 508
délivrée par la CCI de la Mayenne

Succursales :

- ZAMBON IMMOBILIER - 26 Boulevard Bodinier - 53400 CRAON - N° RPA 5301 2018 000 009 249

HONORAIRES / TRANSACTIONS IMMOBILIERES / A COMPTER DU 15 SEPTEMBRE 2014

PRIX NET VENDEUR				HONORAIRES à la charge de l'acquéreur EUROS TTC*
	EUROS		EUROS	
de	0 €	à	10 000 €	1 600 €
de	10 001 €	à	15 000 €	2 100 €
de	15 001 €	à	20 000 €	2 700 €
de	20 001 €	à	25 000 €	3 100 €
de	25 001 €	à	30 000 €	3 500 €
de	30 001 €	à	35 000 €	4 000 €
de	35 001 €	à	40 000 €	4 200 €
de	40 001 €	à	45 000 €	4 500 €
de	45 001 €	à	50 000 €	4 700 €
de	50 001 €	à	60 000 €	5 000 €
de	60 001 €	à	70 000 €	5 730 €
de	70 001 €	à	75 000 €	6 100 €
de	75 001 €	à	85 000 €	6 300 €
de	85 001 €	à	90 000 €	6 900 €
de	90 001 €	à	100 000 €	7 320 €
de	100 001 €	à	115 000 €	7 950 €
de	115 001 €	à	130 000 €	8 600 €
de	130 001 €	à	150 000 €	9 410 €
de	150 001 €	à	170 000 €	10 320 €
de	170 001 €	à	190 000 €	11 160 €
de	190 001 €	à	210 000 €	12 050 €
de	210 001 €	à	235 000 €	13 120 €
de	235 001 €	à	260 000 €	14 060 €
de	260 001 €	à	285 000 €	15 080 €
de	285 001 €	à	300 000 €	15 750 €
	Supérieur	à	300 000 €	5% + 750 €

HONORAIRES LOCATIONS :

A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE*	A LA CHARGE DU LOCATAIRE*
5,5%TTC du loyer annuel hors charges au titre des visites, constitution et étude du dossier de location, rédaction du bail	5,5%TTC du loyer annuel hors charges au titre des visites, constitution et étude du dossier de location, rédaction du bail
1,5%TTC du loyer annuel hors charges au titre de l'établissement de l'état des lieux d'entrée	1,5%TTC du loyer annuel hors charges au titre de l'établissement de l'état des lieux d'entrée
50 € TTC au titre des honoraires d'entremise et de négociation (forfait offert si bien en gestion à l'agence)	

(*) Dans le respect des plafonds d'honoraires fixés par voie réglementaire à 8 €/m² de surface habitable pour la visite des lieux, la constitution du dossier de location et la rédaction du bail, et à 3 €/m² de surface habitable pour l'établissement de l'état des lieux

HONORAIRES GESTION :

7,02% TTC* DU LOYER MENSUEL HORS CHARGES

* soit un taux actuel de 20% - Etant ici précisé que la TVA exigible sera celle en vigueur
Au jour de la régularisation de la vente, du mandat de gestion et du bail